

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal**  
**Du 09 JUILLET 2020**

---

L'an deux mille vingt, le Neuf du mois de Juillet, à 18 heures 36 minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Loubert se sont réunis en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Alain CLECH, Maire,

**Etaient présents** : M. Alain CLECH, M. LATAPY Christopher, Mme LAGAHUZERE-GRAY Sylvie, M. Éric BRUGERE, Mme Sophie BAEZ, M. GAURY Frédéric, M. JOLLES Guillaume, M. MARTIN Ludovic, M. OPILLARD Romain, Mme Laurence CLEMENT-SALON,

**Absents excusés** : Mme Julie BOUTOULE

**Absent** : 0

Madame Sylvie GRAY-LAGAHUZERE a été élue secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR** :

- 1- Approbation du procès-verbal des réunions de conseil municipal du 23 mai et du 18 juin 2020
- 2- Délibération pour l'attribution d'une subvention au FDAEC et présentation des projets
- 3- Délibération modificative pour l'affectation du résultat du budget 2019 au budget primitif 2020
- 4- Vote et présentation du budget primitif 2020
- 5- Délibération pour le transfert des données par le connecteur de BERGER-LEVRAULT et son coût
- 6- Délibération pour élire les représentants à la CDC
- 7- Délibération pour élire un délégué et un suppléant au SMAHBB irrigation
- 8- Compte rendu des réunions
- 9- Questions Diverses
  - Information sur les grands électeurs
  - Suppression d'une ligne de téléphone et renégociation du contrat ORANGE
  - Etude des contrats d'assurance
  - Formation pour Mme LEXTERIAQUE dans le budget prévu à cet effet
  - Subventions accordées par la commune aux associations : Chapitre BUDGET
  - Informations sur le budget des écoles
  - Informations sur le LUPERTIEN et le site.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PROCES VERBAL DES REUNIONS DES CONSEILS  
MUNICIPAUX DU 23 MAI 2020 ET DU 18 JUIN 2020**

M. Le Maire effectue la présentation des deux procès-verbaux du conseil municipal du 23 Mai 2020 et du 18 Juin 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les deux documents à l'unanimité.

**2020-023 DELIBERATION POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION FDAEC**

Monsieur Le Maire présente le projet et informe les membres présents que la réunion cantonale, présidée par Mme Isabelle DEXPERT et M. GLEYZE Jean-Luc, conseillers départementaux, pour la répartition du montant du F.D.A.E.C. 2020, a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de 8 000€.

Après avoir écouté ses explications, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De réaliser en 2020 les opérations suivantes :
  - Travaux de sécurisation du plateau sportif : montant H.T : 5 005,16 €
  - Acquisition tondeuse auto-portée : montant H.T : 4 333,33 €
  - Acquisition broyeuse d'herbe et végétaux : montant H.T : 2 489,17 €
  - Acquisition sécateur sur batterie : montant H.T : 820,36 €

Le coût total de ces opérations s'élève à la somme de : 12 648,02 €

- De demander au Conseil Départemental de lui attribuer une subvention de 8 000 €

Au titre de ces investissements et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**2020-024- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE  
2019 – BUDGET PRINCIPAL (retire et remplace la délibération 2020-006 car non prise en  
compte du résultat du BIDGET IRRIGATION)**

Le Maire précise que :

Le 3 Mars 2020, en conseil municipal, l'équipe précédente a voté une délibération numérotée 2020-006 affectant le résultat du budget 2019, ces derniers n'ayant pas pris en compte le résultat du budget irrigation pour des raisons liées au retard pris dans la mise à disposition du service irrigation au SMHABB, il est donc nécessaire d'annuler cette délibération et d'en prendre une nouvelle qui modifie l'affectation du résultat en prenant en compte le résultat du budget irrigation.

Commune de SAINT LOUBERT

Séance du CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Juillet 2020

En application de l'instruction M 14, le Conseil Municipal, à l'unanimité, délibère sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2019 et des résultats antérieurs non affectés,

<b>SECT.</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Reste à réaliser</b>	<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>Chiffres à prendre en compte pour l'affectation</b>
<b>INVEST.</b>	<b>-18 660,52€</b>	<b>D : 4 902,00€ R : 3 247,00€</b>	<b>-1 655,00€</b>	<b>-20 315,52€</b>
<b>FONCT.</b>	<b>8 6173,28€</b>			<b>8 6173,26€</b>

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019</b>	<b>86 173 ,28 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	20 315,52 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	9 044,48 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	56 813,28 €
<b>TOTAL affecté au c/1068</b>	<b>29 360,00</b>
<b>REPORT CHAPITRE 001 INVESTISSEMENT DEPENSE BP 2020</b>	<b>-18 660, 52 €</b>
<b>REPORT CHAPITRE 002 FONCTIONNEMENT RECETTES BP2020</b>	<b>56 813 ,28 €</b>

**2020-025 DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020**

M. Le Maire présente le budget primitif 2020 par sections :

<b>SECTIONS</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	212 238,28 €	212 238,28 €
<b>Section d'investissement</b>	110 968,24 €	110 968,24 €
<b>Total</b>	<b>323 206,52 €</b>	<b>323 206,52 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement, à l'unanimité, le budget primitif 2020.

Commune de SAINT LOUBERT

Séance du CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Juillet 2020

**2020-026 DELIBERATION POUR LE TRANSFERT DES MANDATS ET TITRES VERS LA SIGNATURE DGFIP PAR LE CONNECTEUR BERGER-LEVRAULT**

M. Le Maire présente le projet : dans un souci de rapidité et d'efficacité, ce système permettra depuis le logiciel de comptabilité BERGER-LEVRAULT de transférer les documents comptables directement sur le serveur de la DGFIP sans passer par le service XEMELIOS.

Il a été conseillé par Gironde Numérique par souci d'efficacité et de rapidité.

M. Le Maire présent le devis d'un montant de 175,00€ HT et de 30€ HT de location annuelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la délibération.

**2020-027 DELIBERATION CONCERNANT LA PROPOSITION DE NOMINATION DES DELEGUES ET REPRESENTANT A LA COMMUNAUTE DES COMMUNES**

Le Maire présente le tableau envoyé par la CDC. Les noms proposés à la CDC sont :

- Comité de direction de l'office de tourisme est nommée : Mme Laurence CLEMENT-SALON,
- Conseil d'Administration du CIAS est nommée : Mme GRAY-LAGAHUZERE Sylvie,
- Conseil d'exploitation du transport à la demande est nommée : Mme GRAY-LAGAHUZERE Sylvie,
- Commission Appel d'offres sont nommés : M. Alain CLECH et M. LATAPY Christopher,
- CLECT sont nommés : M. Alain CLECH et M. LATAPY Christopher,
- SYNDICAT MIXTE SUD GIRONDE est nommé : M. LATAPY Christopher,
- SYNDICAT GIRONDE NUMERIQUE est nommé : M. LATAPY Christopher,
- SICTOM sont nommés : M. LATAPY Christopher et Mme Julie BOUTOULLE
- SMAHBV BEUVE/BASSANNE est nommé M. JOLLES Guillaume
- MISSION LOCALE sont nommés : Mme BOUTOULLE Julie et M. OPILLARD Romain
- CLIC SUD GIRONDE sont nommés Mme GRAY-LAGAHUZERE Sylvie et Mme BAEZ Sophie
- ASSO ROUTE DES VINS est nommé M. OPILLARD Romain,
- COMMISSION TRANSITION ECONOMIQUE est nommé M. Ludovic MARTIN,
- CIID sont nommés M. CLECH Alain et M. LATAPY Christopher,
- PAYS ART ET HISTOIRE sont nommés : Mme Laurence CLEMENT-SALON et Mme Sylvie GRAY-LAGAHUZERE.

Après en avoir débattu, le conseil municipal approuve à l'unanimité la délibération.

## **2020-028 DELIBERATION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT AU SMAHBB IRRIGATION.**

À la suite d'une demande du SMAHBB irrigation, M. Le MAIRE fait part de la nécessité de nommer un délégué et son suppléant pour représenter la commune au sein de ce syndicat. Les noms proposés sont :

- M. Alain CLECH, délégué
- M. Guillaume JOLLES, suppléant.

Le conseil municipal après en avoir débattu approuve à l'unanimité cette délibération.

## **2020-029 DELIBERATION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT AUPRES DE GIRONDE RESSOURCES**

À la suite d'une demande du Conseil Départemental, M. Le Maire présente l'intérêt de représentant auprès de Gironde Ressource, il propose :

- M. LATAPY Christopher, Délégué
- M. MARTIN Ludovic, suppléant

Le Conseil Municipal approuve la délibération.

## **COMPTES RENDU DES REUNIONS**

- M. Guillaume JOLLES présente les élections du bureau du SIAEPA, une légère inflexion du prix de l'eau est à noter.

Il informe que des gros de travaux sur la station de CASTETS sont envisagés

- M. Christopher LATAPY présente la réunion des écoles et la réunion sur le budget de la CDC .

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Information sur les grands électeurs pour permettre l'élection des Sénateurs. Un Conseil Municipal doit être convoqué obligatoirement le 10 Juillet 2020 (demande de la préfecture).
- Suppression d'une ligne téléphonique et renégociation du contrat orange. Il a été vu qu'une ligne commençant par 09 était toujours en service mais ne servait à rien ; Orange propose de la supprimer.

Il serait aussi utile de demander un devis pour la fibre optique.

- Julie BOUTOULLE se propose pour une étude des contrats d'assurance en cours .
- Une renégociation des emprunts en particulier de la salle des fêtes pourrait réduire les charges d'intérêts. Elle sera mise à l'étude ultérieurement.
- Budget des écoles : après réception des données, le budget des écoles recevant les enfants de la

commune se répartit ainsi :

- 11 enfants au SIRP de BIEUJAC et SAINT PARDON : 1 350,00 € par enfant soit un total de 14 850,00 €
  - 15 enfants à CASTETS : 1 180,00 € par enfant soit un total de 17 700, 00 €
  - TOTAL DU BUDGET POUR L'ENSEMBLE DES ECOLES : 32 550, 00€
- Un budget de 2 000, 00 € est prévu pour les futures formations de Mme LEXTERIAQUE Roselyne.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 22 heures.

Récapitulatif des Délibérations :

N°	OBJET	DATE DE TRANSMISSION EN SOUS-PREFECTURE	DATE VISA SOUS-PREFECTURE ET PUBLICATION
2020-023	<b><i>ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION FDAEC</i></b>		
2020-024	<b><i>DELIBERATION MODIFIANT LA DELIBERATION 2020-006 CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET 2019 CAR ABSENCE DE PRISE EN COMPTE DU RESULTAT DU BUDGT IRRIGATION</i></b>		
2020-025	<b>DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020</b>		
2020-026	<b>DELIBERATION POUR LE TRANSFERT DES MANDATS ET TITRE VERS LA SIGNATURE DGFIP PAR LE CONNECTEUR BERGER-LEVRAULT</b>		
2020-027	<b>DELIBERATION CONCERNANT LA PROPOSITION DE NOMINATION DES DELEGUES ET REPRESENTANT A LA COMMUNAUTE DES COMMUNES</b>		
2020-028	<b>DELIBERATION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT AU SMAHBB IRRIGATION</b>		
2020-029	<b>DELIBERATION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT AUPRES DE GIRONDE RESSOURCES</b>		